



Pôle Enfance Famille
« Association CL'1 d'œil »

Service Picotain
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.82.67.54

Service Les Farfadets
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 06.76.40.44.28
02.41.89.13.56

Service RAM
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.89.05.04

PROJET ASSOCIATIF

Mise à jour le 11.02.2020





Service Picotain
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.82.67.54

Service Les Farfadets
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 06.76.40.44.28
02.41.89.13.56

Service RAM
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.89.05.04

Pôle Enfance Famille **« Association CL'1 d'œil »**

SOMMAIRE

❖ **IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION**

- Nom de l'association
- Date de création
- Objet figurant dans les statuts (article 2)
- Localisation de l'association (siège social)

❖ **LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE L'ASSOCIATION**

- ALSH
- RAM et MULTI ACCUEIL

❖ **LES CHAMPS D'ACTION DE L'ASSOCIATION**

- Les membres (*adhérents*)
- L'organisation
- Les grands domaines d'activités
- Les principaux publics
- Les partenaires

❖ **LA COMMUNICATION**

- Outils et moyens mis en place

❖ **LES LOCAUX**

- Bâtiments

❖ **REGLEMENT INTERIEUR**

❖ **EVALUATION**

- Les points forts
- Les points à améliorer
- Les orientations choisies
- Les actions à mettre en œuvre pour chaque orientation

❖ **CONCLUSION**



Service Picotain
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.82.67.54

Service Les Farfadets
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 06.76.40.44.28
02.41.89.13.56

Service RAM
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.89.05.04

Pôle Enfance Famille **« Association CL'1 d'œil »**

■ **IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION**

➤ **Nom de l'association**

La fusion est identifiée sous le nom : **Association CL'1 d'œil**

Cette nouvelle structure est le regroupement de deux associations petite enfance et enfance de la commune de Noyant sur Noyant-Villages. Le Relais Assistantes Maternelles (RAM), la Halte-garderie jusqu'à août 2020, le Multi-accueil septembre 2020 et l'ALSH.

➤ **Date de création**

L'association est créée à la date du 01/01/2020.

➤ **Objet figurant dans les statuts (article 2)**

L'Association a pour objet de développer les modes d'accueil des enfants de 0 à 18 ans, par le multi-accueil, par l'accueil de loisirs sans hébergement et par le relais assistante maternelle (RAM).

De ce fait, ses objectifs généraux sont :

1. Assurer la gestion, la coordination, l'animation et la création d'équipements d'accueil de l'enfance.
2. Favoriser le bien-être des enfants, leur développement physique et psychoaffectif en lien avec les familles.
3. Etre partie prenante d'une politique de protection, de prévention et de promotion de l'enfance.
4. Veiller à la qualité du service rendu aux familles et aux professionnels de l'Enfance.
5. D'organiser et de coordonner au profit du public des activités sociales, éducatives, culturelles, sportives, et des séjours.
6. D'élaborer des partenariats avec d'autres associations.
7. D'organiser des actions familles.

➤ **Localisation de l'association (siège social)**

Le siège social défini lors de la création de l'association est basé au : 18 bis boulevard de écoles – 49490 Noyant, Noyant-villages.



Service Picotain
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.82.67.54

Service Les Farfadets
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 06.76.40.44.28
02.41.89.13.56

Service RAM
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.89.05.04

Pôle Enfance Famille **« Association CL'1 d'œil »**

❖ **LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE L'ASSOCIATION**

ALSH

- **L'éducation à la tolérance, à la citoyenneté et à la solidarité en mettant en place des actions permettant de développer l'apprentissage de la vie en collectivité basée sur le respect mutuel et l'acceptation des différences.**
- **L'ouverture culturelle et sportive en offrant un large choix d'activité contribuant à encremer des actions éducatives sur le temps libre extra et périscolaire du public en complément des offres existantes. En favorisant ses connaissances de l'environnement.**
- **L'épanouissement individuel et collectif en proposant des organisations respectueuses du rythme de vie des enfants et des jeunes. En développant sa capacité d'autonomie et sa sociabilité.**

RAM et Multi accueil

- **Permettre à chaque enfant, par la vie en collectivité, d'anticiper sa scolarisation**
- **Développer et stimuler la créativité et les sens de l'enfant (activité d'éveil...)**
- **Accompagner l'enfant en tenant compte du développement psychomoteur intellectuel et affectif de la personnalité de chacun**
- **Favoriser l'expression corporelle et verbale de l'enfant (chants, jeux, lecture...)**
- **Informier et orienter les parents et les assistantes maternelles sur toutes les préoccupations concernant l'accueil du jeune enfant.**

Des projets pédagogiques sont mis en place dans chaque service découlant des objectifs éducatifs cités ci-dessus.



Service Picotain
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.82.67.54

Service Les Farfadets
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 06.76.40.44.28
02.41.89.13.56

Service RAM
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.89.05.04

Pôle Enfance Famille **« Association CL'1 d'œil »**

■ **LES CHAMPS D'ACTION DE L'ASSOCIATION**

➤ **Les membres (adhérents)**

- Tous les membres de l'association sont des adhérents acquittant d'une cotisation. (Voir article 5 des statuts)
- Les membres sont conviés à participer aux Assemblées Générales et aux Conseils d'Administration, à l'encadrement d'actions, de projets ou de sorties...

➤ **L'organisation**

- Au sein de l'association, le Conseil d'Administration est composé de 3 à 7 membres. Les Directeurs travaillent en étroite collaboration avec un membre du bureau par service en vue de ne pas surcharger les conseils d'administration.
- Les membres du bureau sont 4 personnes au maximum.
- Les Directeurs ont la pleine gestion de leur service.

➤ **Les grands domaines d'activités**

- L'association fusionnée a en charge toute la petite enfance et l'enfance dans le cadre des activités scolaires, péri ou extrascolaires de la commune de NOYANT-VILLAGES de 0 mois à 18 ans.
 - Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) propose des ateliers aux enfants accompagnés des assistantes maternelles et est un lieu d'information (guichet unique)
 - Le Multi-accueil offre un accueil régulier, occasionnel et un accueil d'urgence.
 - L'Accueil de loisirs organise et met en œuvre des activités récréatives péri et extrascolaire auprès d'enfants jusqu'à 13 ans.
 - Les actions familles sont des temps fort récréatifs ou de sensibilisation auprès des familles du territoire. (Voir annexe)

➤ **Les principaux publics**

- Le RAM propose des ateliers de 0 à 3 ans et un accueil chez les assistantes maternelles jusqu'à 18 ans
- Multi-accueil accueillent les jeunes enfants jusqu'à 4 ans ;
- L'Accueil de loisirs étend ses actions pour un public de 3 à 13 ans

➤ **Les partenaires sociaux et financiers**

- L'association travaille en partenariat avec la Commune nouvelle de Noyant-Villages, la CAF, la MSA, La PMI, le département et diverses associations locales.

❖ **LA COMMUNICATION**

➤ **Outils et moyens mis en place**

Les règlements de fonctionnement mis en place permettent aux familles d'être renseigné sur les différentes modalités de paiement, d'horaire et d'inscription. Une grille de tarifs est également disponible.

Les services sont inscrits sur le site Mon enfant.fr ce qui laisse la possibilité pour les familles de se renseigner sur le fonctionnement.

L'ALSH a ouvert en 2018 un compte « Face-book » afin d'apporter un visuel supplémentaire nouveau et de mettre en avant nos activités réalisées. L'association met également à disposition l'ensemble de ces documents sur le site



Service Picotain
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.82.67.54

Service Les Farfadets
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 06.76.40.44.28
02.41.89.13.56

Service RAM
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.89.05.04

Pôle Enfance Famille **« Association CL'1 d'œil »**

communal de Noyant-Villages. Une communication sur l'ensemble des services auprès des écoles reste de mise avec des flyers distribués auprès des équipes éducatives.

❖ **LES LOCAUX**

➤ **Bâtiments**

La commune met à disposition le bâtiment de la Maison de l'Enfance de Noyant pour l'accueil du public. Les lieux sont accessibles pour les personnes en situations de handicap. Les salles sont organisées de façon à souligner et faciliter l'accès aux enfants sur les différents temps de la vie quotidienne en collectivité. Un espace extérieur est également accolé au lieu. La cantine scolaire située sur le côté du bâtiment principal permet à la restauration du midi pour l'ALSH. Un nouveau bâtiment est en cours de construction pour le service du RAM et du Multi accueil (Halte- garderie).

❖ **REGLEMENT INTERIEUR**

Nos services se veulent ouverts et à l'écoute de tous. L'intégration du public accueilli qu'il soit nouveau ou non nécessite un travail significatif. Les enfants et les jeunes doivent se sentir en confiance et épanouis à travers notre pédagogie. Afin de favoriser le respect d'autrui (public accueilli, familles, équipes...)

Pour le bon fonctionnement des services un règlement intérieur travaillé en équipe et validé en Conseil d'Administration (ALSH) est mis en place.

❖ **EVALUATION**

▪ **LES POINTS FORTS / LES POINTS À AMÉLIORER**

➤ **Les points forts**

- Le cycle de l'enfant circulant dans les différents services.
- Association unique qui regroupe toute l'enfance sur la commune de Noyant-Villages.
- Les deux Directions travaillent ensemble sur un projet commun, celui du développement de l'association et l'accessibilité à tous ainsi qu'à la création du lien.
- La mutualisation du comptable unique pour les trois secteurs d'activités (RAM, Multi-accueil, ALSH)
- Équilibre financier, matériel et humain de l'association.

➤ **Les points à évoluer**

- Les Directions devront travailler ensemble sur :
 - Des actions / projets d'animation, de manifestations communes et à destination des habitants de la commune de Noyant-Villages.
 - La mise en place d'un Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP)
 - Le passage des enfants entre les différents services

▪ **LES ORIENTATIONS CHOISIES**



Service Picotain
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.82.67.54

Service Les Farfadets
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 06.76.40.44.28
02.41.89.13.56

Service RAM
18 bis Bd des écoles
49 490 Noyant-villages
Tél : 02.41.89.05.04

Pôle Enfance Famille **« Association CL'1 d'œil »**

- Orientation 1 : Développer les actions parentalités. (LAEP)
- Orientation 2 : Développer et / ou maintenir des actions type « manifestation ».
- Orientation 3 : Travailler au développement des services existants

▪ LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE POUR CHAQUE ORIENTATION

➤ **Développer les actions parentalités (LAEP)**

- Action 1 : Organiser des soirées à thèmes en lien avec la parentalité.
- Action 2 : Mettre en place des sorties familiales.

➤ **Développer et/ou maintenir les actions de type « Familles en fête ».**

- Action 1 : Travailler sur le partenariat avec la commune.
- Action 2 : Evaluer l'opportunité de créer d'autres partenariats.

➤ **Développer les services existants**

- Action 1 : Transformation de la Halte-garderie en multi accueil
- Action 2 : Création du guichet unique pour le RAM afin de faciliter l'orientation des familles vers les différents services
- Action 3 : Maintenir le bon fonctionnement de l'ALSH et développer les activités Passerelles

❖ CONCLUSION

Les différents services mettent en place des temps de réunion afin de revoir l'évolution des objectifs et s'ils sont atteints. Auquel cas, ils seront réorientés ou bien modifier. Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement transmises sous différents outils (internet, format papiers, échanges oraux...) afin d'articuler au mieux le fonctionnement global de l'association.